

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 OCTOBRE 2021

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mrs BARRY E. – CHILLET J-F. – KEMLIN X. – MOLY R. –NOURRISSON T. –VACHER R.–  
Mmes COUBLE S. – BUI E. – COLLET F – LABROSSE-VIAL S. –NABONNAND I.

**Absents :** CIPRIANI A. – LACROIX J.– ROLLAND J. – ZOTIER T.

**Pouvoir :** Pouvoir de LACROIX J. à LABROSSE S.

Sylvie LABROSSE a été nommée secrétaire de séance.

**Approbation du compte rendu de la réunion du 28 septembre 2021 à l'unanimité.**

### **DELIBERATION : ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST**

Madame le Maire présente le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Forez-Est et explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre connaissance de ce rapport, conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle précise que ce rapport est rédigé par des agents de la CCFE et qu'il représente un travail important.

Elle informe que ce rapport est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr) et consultable en version papier au secrétariat de la mairie.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

### **PRESENTATION DU RPQS 2020 SIMA COISE**

Madame le Maire présente le Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service (RPQS) 2020 pour l'assainissement non-collectif du Syndicat Interdépartemental mixte pour l'aménagement de la Coise (SIMA COISE).

Le bilan par commune et par avis des ANC au 31/12/2020 est le suivant, pour la commune de CLEPPE (nombre d'ANC : 40) :

-Installations conformes : 10

-Installations non conformes avec travaux souhaitables : 12

-Installations non conformes avec travaux obligatoires : 15

-Non visitées : 3

Les RPQS 2020 du SIMA COISE est adopté à l'unanimité par le conseil Municipal.

### **PROJET MSI IRIS ZAC de la Font de l'Or**

Madame le Maire présente une vidéo du projet architectural de la société IRIS qui s'implante sur la ZAC de la Font de l'Or.

### **BILAN ACCIDENTALITE ROUTIERE**

Madame le Maire présente une plaquette intitulée « accidentalité routière dans la Loire en 2020 » établie par l'Observatoire Départemental de la sécurité Routière. Ce document édité par la direction départementale des territoires de la Loire illustre les chiffres officiels de l'accidentalité routière dans le département.

En 2020 le bilan est le suivant :

-319 accidents corporels

-23 tués : 14 conducteurs VL, 4 passagers VL, 3 motards, 1 cyclomotoriste, 1 piéton.

-174 blessés hospitalisés et 239 blessés légers.

### **DEFIBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERNE (DAE)**

Madame le Maire présente au Conseil une note émanant du service juridique de la communauté de Communes de Forez-Est ayant pour objet l'obligation de posséder DAE pour les ERP (établissements recevant du public) catégorie 5.

Cette obligation rentrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La communauté de Communes propose de faire bénéficier les communes de prix négociés avec l'attributaire du marché désigné par la CCFE à l'issue d'une consultation et d'une phase de négociation.

Les membres du Conseil Municipal souhaiteraient la mise en place d'une formation à l'utilisation d'un défibrillateur pour les habitants de la commune qui le désireraient. Des devis seront demandés auprès des organismes habilités à dispenser cette formation avant toute décision définitive.

Le défibrillateur serait installé à l'extérieur de la mairie, en raison de la situation géographique centrale de cette dernière.

### **DEVIS BULLETIN MUNICIPAL**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis fourni par l'entreprise Isaprint pour l'élaboration, le façonnage et l'impression du prochain bulletin municipal.

Ce devis d'un montant de 1331.25 € HT est approuvé à l'unanimité (augmentation de 17€ par rapport au devis de 2020).

### **SECURISATION DU HAMEAU DE NACONNE**

Les membres de la commission voirie présentent les résultats de leurs travaux concernant le projet de sécurisation du hameau de Naconne.

Le conseil approuve ce projet qui sera présenté le 089 novembre aux services départementaux avant de passer en commission départementale courant du premier trimestre 2022.

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Présentation de l'état du versement des subventions aux associations communales pour prendre en compte la non-organisation de manifestations en 2021.

### **MANIFESTATIONS**

Une rencontre avec les présidents d'associations pour définir les manifestations à venir est fixée au 20 novembre à 9h. Seront présents : VACHER Romain, CHILLET Jean-François, COLLET Florence, LABROSSE Sylvie.

### **ANIMATIONS THEATRALISEES**

Madame le Maire présente au conseil Municipal une proposition de Madame Jacqueline COUTURIER représentant la compagnie de théâtre « L'Ombre de la Scène » de PONCINS concernant un projet d'animations théâtralisées sur la commune de CLEPPE.

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Madame le Maire présente deux demandes de subventions de la part de l'association Et...Vie Danse et AFMTELETHON : la commune reste sur la position de ne pas verser de subventions aux associations hors commune.

### **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE**

La commémoration sera organisée cette année en association avec la commune de MIZERIEUX. Le RDV est fixé à 11h sur le parking du cimetière avec dépôt de gerbe et lecture du message ministériel.

### **DIVERS**

- Legs LAFFAY : Madame le Maire propose une candidature. Le Conseil Municipal soutient cette candidature.
- Opération récupération des sapins reconduite. Journée broyage prévue le 15 janvier.
- Invitation pour les vœux du maire à prévoir début janvier.
- Résultats du fleurissement et photos à transmettre à la commission bulletin.
- Monsieur Richard MOLY demande l'attention du Conseil. Il signale que madame le Maire cache des choses au Conseil et qu'il va attenter un recours contre une autorisation d'urbanisme accordée par Madame le Maire après un avis défavorable du service instruction de la CCFE. Madame le Maire rappelle que l'urbanisme est une compétence communale et qu'elle engage sa responsabilité personnelle lors de la délivrance d'un arrêté.

**Prochain conseil, mardi 30 novembre 2021 à 20h00.**

**Le Maire S. COUBLE**